NUMERO XLIX.

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 20. Juin 1800.

L'An sixième de la Liberté BATAVE.

EXTRAIT d'une Lettre de BERLIN *du 10. Juin.*

„ LE Roi, étant allé faire, accompagné de son Frère le Prince *Henri*, la Revuë des Troupes dans la *Poméranie* & la *Prusse-Méridionale*, en est revenu hier en parfaite santé à *Charlottenbourg*. Arrivée le 3. Mai à *Thorn*, Sa Maj. défendit toute réception solemnelle; & la dépense, qui en auroit résulté, a été employée à nourrir 450. Pauvres & à leur distribuer quelque Argent. A la Revuë de *Mockerau*, le Lieutenant-Général de *Hanstein*, Commandant de *Dantzig*, a obtenu l'Ordre de l'*Aigle-Rouge*. "

„ Les relations avec la Cour de *Russie* étant devenuës plus étroites, depuis que le Baron de *Krüdner* est arrivé ici comme Ministre de l'Empereur *Paul* I. le Lieutenant-Général Comte de *Lusy* a été nommé réciproquement Ministre du Roi à *Pétersbourg*: Il est parti aujourd'hui pour sa nouvelle mission. L'on sçait, que ce Négociateur, *Grec* de naissance, de l'Isle de *Céphalonie*, a été durant plusieurs années Ministre de *Prusse* en *Angleterre*. "

EXTRAIT d'une Lettre de GÈNES du 4. Mai, écrite par un Officier *François*.

„ *Je ne donnerai pas de détails pour le présent sur les diverses affaires, qui se sont passées à l'Aile droite de l'Armée d'*Italie, *après le 5. Avril. Je dirai seulement en résultat, que, depuis ce jour jusqu'au 19. du même mois, les diverses affaires, qui ont eu lieu, ont été mélangées de beaucoup plus de succès que de malheurs: Nous avons fait à l'Ennemi environ 6000. Prisonniers, pris 7. Drapeaux, bon nombre de Canons, tué & blessé beaucoup de monde. Depuis le 19. Avril, époque où l'infériorité de Forces nous a obligés à nous réduire aux murs de* Gènes, *nous avons eu aussi divers succès: Nous avons fait perdre aux* Autrichiens *environ 6000. Hommes, dont 2000. Prisonniers seulement, du Canon & un Drapeau. Nous formons beaucoup d'espoir sur l'Armée de Réserve, qui, dit-on, est en mouvement, & sur notre Centre commandé par* Suchet & Oudinot, *qui ont dû recevoir des Renforts. En attendant que nos voeux se réalisent, nous tenons bon & tiendrons encore longtems, &c. &c. "*

EXTRAIT d'une autre Lettre de GÈNES du 26. Mai, par la voye de *France*.

„ *Nous continuons à être bloqués rigoureusement par terre & par mer. Le 17. & le 21. de ce mois, les* Anglois *ont bombardé & canonné la Ville avec leurs Bombardes & des Chaloupes-Canonnières* Napolitaines, *mais ils ont causé très-peu de dommage. Presque toutes les Bombes sont tombées dans le Port; & deux Personnes seulement ont été tuées. Le 22. ils ont bombardé le Fauxbourg de* St. Pierre-d'Arena; *&, comme il n'y a point de Batterie, pour empêcher d'approcher du rivage, ils ont fait tout le mal, qu'ils ont voulu. Les fréquentes sorties, les fatigues de la Guerre, l'Epidémie qui continuë encore dans cette Ville, ont considérablement affoibli l'Armée* Françoise; *mais nous sommes tous Soldats. Tous les Citoyens, ayant quelque Propriété, ont été taxés pour contribuer à faire subsister la classe des Indigens: D'après le récensement qu'on a fait, cette classe comprend 26. mille Personnes. On leur distribuë, par jour, 16. Sols aux Pères de Famille, & 10. Sols aux Femmes & aux Enfans: Outre ce secours en Argent, on distribuë des Soupes, composées d'Herbes, de Viande & de pain de Son. Malgré cet état pénible, le Peuple est tranquille & uni: Les vols, les actes de violence sont beaucoup plus rares que dans les tems ordinaires. Le Général* Massena *vient de rendre la Proclamation ci-jointe, par laquelle il annonce l'entrée de l'Armée de réserve en* Italie, *& notre* prochaine délivrance. *Nous espérons, qu'elle arrivera à tems; mais, quand même nous serions forcés de nous rendre, nous n'en aurions pas moins sauvé l'*Italie *par notre résistance, en donnant à* Bonaparte *le tems de descendre les* Alpes: *& sans doute il n'oubliera pas nos sacrifices & nos malheurs. "*

„ *Le tems, pour lequel la Commission du Gouvernement a été créée, alloit expirer: Elle vient de faire un Decret, par lequel elle se proroge jusqu'au mois de* Thermidor. *Les circonstances ne permettant pas de rassembler le* Corps-Législatif, *cette mesure est généralement approuvée. Les Citoyens* Celesia *&* Straforello, *Membres de la Commission du Gouvernement, ont obtenu leur démission, & ont été remplacés par les Citoyens* Emmanuel Gnecco *&* Antoine Boccardi, *Frère de notre Ministre auprès de la République* Françoise. "

MASSENA, *Général en chef, à l'Armée & aux Habitans de la Ville de* Gènes.

GÈNES, *le 6.* Prairial (26. *Mai.*)

„ L'Officier, que j'ai envoyé près du *Premier-Consul à Paris*, est revenu cette nuit;

Il a laiſſé le Général *Bonaparte* deſcendant le *Mont-Bernard*; il a avec lui le Citoyen *Carnot*, Miniſtre de la Guerre. Le Général *Bonaparte* me mande, que, du 28. au 30. *Floréal* (18. au 20. Mai,) il ſera arrivé avec toute ſon Armée à *Ivrée*; & que de-là il marchera à grandes journées ſur *Gènes*. L'Armée du *Rhin* a obtenu de nouveaux avantages ſur l'Ennemi; elle a remporté une Victoire déciſive à *Biberach*, a fait beaucoup de Priſonniers, & a dirigé ſa marche ſur *Ulm*. Le Général *Bonaparte*, à qui j'ai fait connoître la conduite des Habitans de *Gènes*, me témoigne toute la confiance qu'il a en eux, & m'écrit: „ *Vous êtes dans une poſition difficile; mais* „ *ce qui me raſſure, c'eſt que vous êtes dans* „ Gènes. *Cette Ville, dirigée par un excel-* „ *lent eſprit, & éclairée ſur ſes véritables* „ *intérêts, trouvera bientôt dans ſa délivran-* „ *ce le prix des ſacrifices qu'elle a faits.*"

„ Cette Notice ſera miſe à l'Ordre, transmi- „ ſe officiellement au Gouvernement *Ligu-* „ *rien*, imprimée dans les deux Langues, & „ affichée." (*Signé*) MASSENA.

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *du* 25. Prairial (14. *Juin.*)

„ La Campagne actuelle ſe fait, d'après la profeſſion publique, qui en a été faite, *pour conquérir la Paix*: Cependant telle eſt la force des circonſtances, qui occupent journellement l'attention publique, qu'on ne penſe plus qu'aux événemens Militaires, qui ſe ſuccèdent avec une rapidité ſans exemple. A l'ouverture du Conſeil-d'Etat, le 22. *Prairial* (11. Juin,) le *Second-Conſul* annonça au Conſeil, qu'un Courier, expédié par le *Premier-Conſul*, avoit apporté des Depêches, contenant des détails ſur la continuation des ſuccès des opérations de l'Armée de réſerve. L'on en a également eu ce moment de l'Armée du *Rhin*, non-ſeulement ſur les faits les plus récens, tels que l'entrée de nos Troupes à *Augsbourg*, dont le Général de Diviſion *Montrichard*, commandant la gauche de l'Aile droite de cette Armée, rend compte au Lieutenant-Général *Lecourbe*, dans un Rapport daté du Quartier-Général à *Augsbourg*, le 8. *Prairial* (28. Mai;) mais l'on vient d'en publier encore ſur les premiers événemens de la Campagne en *Souabe*, dans un *Rapport général des opérations de l'Armée du* Rhin, fait par le Général de Diviſion *Desſolles*, Chef de l'Etat-Major, au Miniſtre de la Guerre; Pièces ſi étenduës, qu'elles rempliſſent presqu'excluſivement nos Journaux. Jamais, au reſte, les événemens ne furent plus variés ni plus mélangés de ſuccès & de revers. Au moment que l'on ſe réjouit de la priſe de *Milan* & de *Pavie* avec l'immenſe quantité d'Approviſionnemens & d'Attirails, qui y étoient dépoſés pour l'Armée Impériale; — au moment qu'on ſe flatte, que l'audacieuſe entrepriſe de notre *Premier-Conſul* de pénétrer dans la *Lombardie*, à travers les *Alpes*, ſans grande Artillerie de poſition, & ſans être maître d'aucune Place forte, qui puiſſe lui ſervir d'appui en cas de revers, ſera couronnée d'un ſuccès définitif d'après le *bonheur* pour lequel il ſemble né; — l'on apprend que *Gènes* & les débris de l'Armée de *Maſſena* ont traité avec les *Autrichiens* & les *Anglois*: — Au moment, que la République *Cisalpine* renaît de ſes cendres, la République *Ligurienne* tombe au pouvoir de l'Ennemi. *Gènes* s'eſt renduë le 5. Juin; &, malgré toutes les eſpérances, que l'on avoit fait concevoir, malgré toutes les aſſurances de ſon ravitaillement, (*ainſi qu'il paroît entre autres par les Articles ci-deſſus*) le manque du néceſſaire a obligé le Général en chef de l'Armée d'*Italie* de la livrer aux Alliés. Cependant il a obtenu la liberté pour lui & pour tout ſon Corps-d'Armée, ſans être Priſonniers de guerre. En attendant que nous rendions plus amplement compte de cet événement, voici le Rapport du Chef de l'Etat-Major-Général de l'Armée de Réſerve au Miniſtre de la Guerre, ſur les opérations de cette Armée jusqu'à ſon entrée dans *Milan*."

DUPONT, *Général de Diviſion, Chef de l'Etat-Major de l'Armée de Réſerve, au Miniſtre de la Guerre. — Au Quartier-Général à* MILAN, *le* 14. Prairial (*2. Juin*) *an* 8.

„ CITOYEN MINISTRE, L'Armée a marché, le 10. *Prairial* (30. Mai,) d'*Novarre* ſur *Vercelli*; elle y a trouvé un Pont, que le Général *Murat* avoit fait établir ſur la *Sèſia*, après avoir chaſſé des bords de cette Rivière le Corps ennemi, qui en gardoit le paſſage. Le Quartier-Général s'eſt rendu, le 11. (12. Mai,) à *Novarre*; &, l'intention du Général en chef étant de paſſer le *Teſin* le lendemain, les diſpoſitions relatives à cette opération importante ont été faites avec la rapidité, qui a caractériſé tous les mouvemens de l'Armée, depuis le départ du Quartier-Général de *Marengo*. — Pour partager l'attention de l'Ennemi, les Troupes aux ordres du Général *Murat* ſe ſont diviſées, & ſe ſont portées ſur le *Teſin* par les deux routes, qui conduiſent de *Novarre* à *Turbigo* & à *Buſſalora*. Les Ponts étoient coupés; & l'Ennemi étoit placé de manière à pouvoir ſe défendre avec avantage ſur la rive oppoſée. Le paſſage de vive force à *Turbigo* ayant été réſolu, des feux d'Artillerie & de Mousquetterie ont été établis ſur

une telle précision, que l'Ennemi a été forcé en peu de tems d'évacuer ſes poſitions & de ſe réplier ſur le Village de *Turbigo*. On n'avoit pu raſſembler que quatre ou cinq Barques; & avec ces foibles moyens de paſſage nos Troupes s'élancent de l'autre côté de cette Rivière, qui eſt un large Torrent; &, à meſure qu'elles groſſiſſent, elles pouſſent les *Autrichiens* devant elles. On jette un Pont-volant; &, pendant que les différents Corps effectuent leur paſſage, le Général *Monnier* attaque le Village de *Turbigo*, que le Général *Laudon* défendoit avec opiniâtreté, & qui étoit occupé par un Corps nombreux. Sa poſſeſſion nous étoit néceſſaire pour faciliter le paſſage de *Buffalora*, en prenant ce point à revers, & pour être maîtres de la *Naville* (Canal, qui conduit à *Milan*.) Une fuſillade très-vive s'étoit engagée depuis longtems à *Turbigo*; le Général *Monnier* ſe décide à forcer l'entrée du Village à la bayonnette; & il manoeuvre en même tems pour couper la retraite aux Ennemis: Alors la terreur s'en empare; ils fuyent en desordre; & malgré l'obſcurité de la nuit (il étoit dix heures du ſoir) on leur fait une centaine de Priſonniers. La même Demi-Brigade a eu à combattre des Forces très-ſupérieures; & c'eſt à elle que nous devons ce ſuccès. L'Adjudant-Général *Gebard*, & le Citoyen *Molly*, Aide-de-Camp du Général *Monnier*, ont mérité les éloges de leur Général. Le Citoyen *Morin*, mon Aide-de-Camp, a été bleſſé dans cette Action. — Dans la nuit du 12. au 13. (1. au 2. Juin,) le Général *Murat* s'eſt porté ſur *Buffalora*; on y a rétabli le Pont-volant, qui avoit été détruit. L'Armée a filé avec une telle célérité, que, dans la journée du 13, elle étoit toute entière, avec ſon Artillerie & ſes Bagages, ſur la rive gauche du *Teſin*. Le *Premier-Conſul* & le Général en chef *Berthier* l'ont traverſé le 13. ſur le Pont de *Buffalora*; ils s'étoient trouvés la veille à *Turbigo*, au moment où le Général *Laudon*, encouragé par les renforts qu'il avoit reçus, ranima le Combat, & tenta vainement de reprendre le rivage, que nous lui avions enlevé. La poſition des Armées reſpectives rend ce paſſage très-remarquable; les difficultés qu'il a fallu vaincre pour l'opérer, & les avantages qu'il nous assure en nous livrant la *Lombardie*, lui donnent le plus grand prix. L'Armée a continué ſa marche ſur *Milan*; elle y eſt entrée au milieu des acclamations d'un Peuple entier, ravi de revoir dans ſes murs les *François* & *Bonaparte*. La Citadelle a été bloquée par la Diviſion *Monnier*, qui fait partie du Corps du Général *Murat*; & l'Arrière-Garde ennemie a été pouſſée juſqu'à *Marignano*. "

„ Le Corps *Italien*, commandé par le Général *Lechi*, ſe portant ſucceſſivement par *Graffoncy*, *Oleva* & *Voralla* ſur le *Lac-Majeur*; il a repouſſé ou pris tout ce qui avoit été jetté dans les Montagnes, pour éclairer les Vallées & contrarier nos mouvemens. L'affaire de *Varallo* mérite ſur-tout d'être citée pour la gloire de ces braves *Italiens*, qu'anime l'amour de la Liberté & de leur Patrie; ils y ont tué beaucoup de monde, fait 300. Priſonniers, & pris une Pièce de canon. "

„ Le Général *Lannes*, qui, par ſa poſition à *Chivaſſo*, menaçoit *Turin*, a également marché par ſa gauche: Il s'eſt porté le 12, par *Crescentino* & *Trino*, ſur *Vercelli*; & il s'eſt rendu le 13, par *Mortara*, à *Pavie*, où il a devancé l'Ennemi, qui marchoit pour l'occuper. Les *Autrichiens* avoient raſſemblé dans cette Place de grands Approviſionnemens en tous genres, & une immenſe Artillerie. Tout eſt tombé en notre pouvoir. D'après les premiers apperçus, on y a trouvé environ 200. bouches à feu, dont 30. de Campagne ſur leurs Affuts, 600. mille Cartouches, un Million de Poudre, 8000. Fuſils, &c. A *Milan*, on nous a également abandonné beaucoup d'objets utiles à l'Armée; & 1300. Hommes y ſont reſtés aux Hôpitaux. Je vous adreſſerai l'Etat détaillé de ces différentes priſes, lorsqu'il ſera dreſſé. "

„ L'Ennemi, qui nous a diſputé la *Seſia* & le *Teſin*, ſe retire derrière l'*Adda* vers *Lecco* & *Lodi*. Les principales Forces de *Melas* ſont encore ſur la rive droite du *Pô*. Vous ſerez ſans doute étonné, CITOYEN MINISTRE, d'apprendre, que ce Général eſt encore dans le *Piémont*, & continuë à agir dans la *Rivière de Gênes*, lorsque nous nous emparons de la *Lombardie*; mais le véritable but & la force de l'Armée lui ont été dérobés avec tant de ſuccès, & elle a marché avec tant de rapidité, qu'il a dû être par-tout ſurpris & battu. "

„ Le Général en chef vient d'apprendre, que le Corps du Général *Moncey*, qui a traverſé le *Mont-Gothard*, eſt arrivé hier à *Varèſe*. Celui du Général *Béthencourt*, qui a paſſé par le *Simplon*, eſt à *Valanza*. La réunion de toutes les Forces de l'Armée ne peut plus rencontrer d'obſtacles; & le Plan, non moins *audacieux* que ſçavant, du *Premier-Conſul* ſe trouve exécuté dans toutes ſes parties. "

Le même au même. — Au Quartier-Général de MILAN, *le* 15. Prairial (4. *Juin*) *an* 8.

„ CITOYEN MINISTRE, Le Château de *Bard* a capitulé; & les Troupes de la République y ſont entrées le 12. *Prairial*; ſa Garniſon eſt Priſonnière de guerre: Tout ce qui s'y trouve appartenir à l'Empereur & au Roi de *Sardaigne*, ſera remis au Général *Chabran*, chargé du Siège. La priſe de ce Fort eſt importante, quoique nous ayons bravé le feu de ſes Batteries, en faiſant paſſer notre Artillerie par la Ville de *Bard*, qui eſt au pié du Rocher. La communication de l'Armée avec la *France* eſt maintenant aſſurée par la Vallée d'*Aoſte*, qui conduit aux deux *St. Bernard*, ainſi que par le *Simplon* & le *Gothard*. Pendant que l'Armée filoit ſur *Ivrée*, l'attaque du Château ne s'eſt point rallentie; & ſes poſitions du Blocus ont été ſucceſſivement oc-

[illegible] les Divisions *Watrin*, *Boudet*, *Loi[illegible]* *Chabran*. Cette dernière Division est [illegible] dans la Vallée d'*Aoste*, & se prolonge [illegible] au *Pô*; deux de ses Demi-Brigades, [illegible] les ordres du Général *Cerra St. Cyr*, [illegible] observent le cours de la *Doria Baltea*, depuis *Ivrée*, dont la Citadelle a été mise en [illegible] défense, jusqu'à *Chivasso*, d'où il [illegible] la rive gauche du *Pô*. Pour réduire plus promptement le Fort (de *Bard*,) on a construit une Batterie sur la Hauteur d'*Albarde*, qui le domine & le voit à revers; les Pieces y ont été transportées par le *Col de Fenestres*, l'un des plus élevés de cette chaine de Montagnes, & où les Mulets passent à peine. Les difficultés effrayantes de ce passage ont exigé, pour être surmontées, toute la constance & l'ardeur des Troupes, qui y ont été employées sous les ordres des Adjudants-Généraux *Lacroix* & *Pannetier*. Si l'escarpement & la hauteur du Rocher, sur lequel le Fort est assis, eussent permis d'appliquer des Echelles, il eut été emporté d'assaut. Le Général *Gobert*, sous les ordres du Général de Division *Loison*, a eu ordre de tenter l'escalade le 6. *Prairial* à la pointe du jour. Les Troupes s'y sont portées avec la plus grande audace; mais l'accès des Ouvrages ne s'est pas trouvé praticable. Les Echelles & tous les moyens, qu'on a mis en usage, ont été insuffisans, pour pouvoir pénétrer dans l'enceinte des Batteries; & l'on a reconnu la nécessité d'y faire brèche. Le Général *Loison* a été emporté à plusieurs pas par l'explosion d'une Bombe; & il n'a reçu qu'une forte contusion. Le Citoyen *Dufour*, Chef de la 50me Demi-Brigade, reconnu brave dans l'Armée, a été [illegible] à la tête de ses Grenadiers; il est mort [illegible] de cette blessure. C'est une perte pour [illegible] Corps & pour l'Armée. L'Ennemi a beaucoup souffert jusqu'au moment de sa reddition. [illegible] vous adresserai incessamment l'Etat de ce qui s'est trouvé dans le Fort. Vous trouverez [illegible] joint les deux Sommations, que j'ai faites [illegible] Commandant de ce Château, ainsi que [illegible] de la Capitulation." (*Signé*) DUPO[illegible]

„ Pendant que l'Armée de Réserve [illegible] pellé en *Piémont* le Général *Melas*, [illegible] une partie considérable de ses Forces [illegible] Lieutenant-Général *Suchet* a repris l'o[illegible] sive sur le *Var* avec tant de bonheur, [illegible] d'après le Rapport du Général de Div[illegible] *Oudinot*, daté du 15. *Prairial* ou 4. [illegible] (*que nous insérerons dans le* Supplé[illegible] la plus grande partie du Corps *Autrich*[illegible] qui avoit pénétré jusqu'à *Nice*, [illegible] être tombée par centaines, & en div[illegible] occasions, entre nos mains. L'on a [illegible] ment des Rapports très-favorables de [illegible] mée de l'*Ouest*, commandée par le G[illegible] ral *Bernadotte*. Il est fâcheux seulem[illegible] qu'on y voye, que la soumission des Ch[illegible] n'est nullement assurée, & qu'il faille [illegible]

„ Agens, amis du Gouvernement, [illegible]

„ tranquilliser les Prêtres & les [illegible]

„ Chefs soumis." (*Nous ferons con[illegible] ces Rapports ailleurs.*)

Les Frères BRUNELLI, *à* ROTTERDAM, *avertissent le Public, qu'ils ont reçu un très-grand Assortiment d'*Estampes Angloises, *les plus nouvelles, par les plus grands Maîtres, tant en noir qu'en couleurs, & lesquelles ne sont pas encore connues dans ce Pays.*

On offre aux Amateurs, à des conditions très-avantageuses, l'achat de l'unique BRIQUE DE PORCELAINE *dans la République* Batave, *située sur la Rivière de l'Ijssel, tout près de la Ville d'*AMSTERDAM, *qui y a été exercée depuis nombre d'années, après y avoir été transportée du Village de* LOOSDRECHT, *& qui est renommée par le travail, tant pour la beauté de la Porcelaine, que de la Peinture. S'adresser par lettres affranchies au Citoyen* C. MERTZ, *sur le* Regulierssplein, *à* AMSTERDAM.

On avertit, qu'en vertu d'un Mandement d'Arrêt ou Saisie *& d'Action en premier[illegible] fiance* avec la Clause de citation ad Valvas Curiae, *impétré de la Cour de Justice [illegible] devant Provinces de* Hollande *& de* Zeelande *par* DIRK BAS BACKER, PAUL C[illegible] LÉ, FRANÇOIS HOVIUS *&* ANTOINE BASSI, *tous demeurant à* Amsterdam, *[illegible] qualité de Directeurs & Regens d'une certaine Négociation de Rentes-Viagères, [illegible] de l'an* 1710. *par feu* JEAN-PAUL BOMBARDA, — *sont cités devant la sus-dite Cour, pour* Lundi, 30. Juin 1800, *les Héritiers & Représentans du sus-dit* Jean-Paul Bo[illegible] da. *& quiconque voudroit se déclarer partie dans la présente affaire, afin d'entendre Demande à former ainsi que les Conclusions à prendre, au sus-dit jour, par les Impétr[illegible] au sujet du droit qu'ils soutiennent avoir, dans leur qualité sus-mentionnée, sur les [illegible] trois de Rentes déposés à la Maison-de-Ville à* Paris, *qui ont été engagés pour la [illegible] d'une semblable Négociation de* Rentes Viagères *de l'an* 1705, *ou bien sur le Tier[illegible] solidé, qui les a remplacés, & les Rentes qui en sont provenues ou en proviendront [illegible]*

A LEYDE, *au Bureau des* NOUVELLES POLITIQUES, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*

NUMERO XLIX.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES, publiées à LEYDE, le 20. Juin 1800.

L'An fixième de la Liberté BATAVE.

EXTRAIT d'une Lettre de CONSTANTINOPLE *du* 18. *Mai.*

Il vient d'arriver de l'*Egypte* quelques Députés, parmi lesquels ſe trouve l'ancien *Tefterdar* ou Tréſorier du *Caire*, *Tchelebi-Effendi*: Ils ſont chargés de faire des repréſentations ſur les obſtacles imprévus, qu'a rencontrés le départ de l'Armée *Françoiſe* de l'*Egypte*, ainſi que les plus vives inſtances, pour qu'en levant ces obſtacles il ſoit donné une pleine & entière exécution à la Capitulation concluë avec le Général *Kleber*. Il a été tenu à ce ſujet un *Divan*, auquel le *Grand-Seigneur* a aſſiſté perſonne. Il paroît que, du côté de l'*Angleterre*, l'accompliſſement de cette Convention rencontre des difficultés presqu'inſurmontables: Mais la *Porte*, de ſon côté, eſt t-diſpoſée à l'accorder; & l'on ſe perſuade même, qu'il ſera ouvert, de ſa part, avec Général *Kleber* une nouvelle Négociation, pour régler définitivement, & à la ſatisction réciproque, l'évacuation de l'*Egypte*. Les différends, qui y ont donné lieu à la priſe des hoſtilités, ont amené la disgrace du Miniſtre des Affaires-Etrangères: Il a rdu ſon Poſte; & le Directeur de la Marine a été déclaré *Reis-Effendi* à ſa place. Les ies circonſtances de ces différends ne ſont pas encore bien connuës. On dit, que, le rt d'*Alexandrie* continuant d'être étroitement bloqué par une Eſcadre *Angloiſe*, & le énéral *Kleber* s'étant adreſſé à ce ſujet au *Grand-Viſir*, Sir *William Sidney Smith* dé- ra à ce dernier, " que, par ſes dernières Depêches, il lui avoit été ordonné, de la manière la plus rigoureuſe & ſous ſa reſponſabilité, de continuer exactement la Blo- quade d'*Alexandrie*, & de ne pas permettre, ſans ordre ultérieur, qu'aucun *François* ortit de l'*Egypte*." Le *Grand-Viſir* fut la victime de cet incident. Le Général *Kle-* r l'attaqua, le ſurprit, détruiſit la plus belle partie de ſes Forces, & l'obligea à ſe ré- ier jusqu'à *Gaza* en *Syrie*. Actuellement encore, ſuivant les derniers Avis de l'*Egypte*, *François* ſont en poſſeſſion du *Caire*. Pluſieurs Bâtimens, qui avoient été frétés ici ce des chargemens pour cette Capitale & pour *Alexandrie*, ont dû être déchargés: eux qui avoient été frétés par la *Porte*, pour ramener les *François* de l'*Egypte* en *France*, ont obtenu qu'une foible indemnité. Il en réſulte en attendant de grandes plaintes: on s'étoit flatté de reprendre inceſſamment avec une nouvelle activité, après une in- ruption de plus de 18. mois, les communications avec un Pays, regardé à juſte titre mme le Grenier de la *Turquie* & de *Conſtantinople*; & les Négocians, qui avoient déjà t de très-grandes ſpéculations de Commerce, ſont ſingulièrement mécontens de cet cident. L'on ne voit pas néanmoins, comment l'affaire pourra s'arranger avec l'*An-* terre; & l'on ne ſçait point, quelles Inſtructions le *Capitan-Pacha*, parti le 28. Avril notre Port pour l'*Egypte* avec une partie de ſa Flotte & des Troupes de débarquement, t avoir reçuës à ce ſujet. Huit Vaiſſeaux, qui ſont encore ici, vont le ſuivre inces- ment. On regrette, qu'un de nos Officiers de la Marine le plus capable ne ſoit pas de expédition. C'eſt *Seyd-Aly*, qui a commandé la Diviſion *Ottomane*, réunie avec les *Rus-* ſous l'Amiral *Uſchakow* pour la Conquête de *Corfou*, & enſuite l'Eſcadre *Turque* près miette. L'on a parlé d'une Conjuration; mais il s'agit ſeulement d'un différend particulier c le *Capitan-Pacha*, qui lui a fait perdre ſa Place & l'a fait réléguer en l'iſle de *Chypre*."

EXTRAIT des Nouvelles de LONDRES *jusqu'au* 6. *Juin.*

Enfin il a plû à l'Empereur de *Ruſſie* de lever l'eſpèce d'interdiction, qu'il avoit miſe dans Réſidence à toute communication avec l'*Angleterre*; interdiction, qui s'étendoit même jus- au départ des Meſſagers-d'Etat *Britanniques*. Depuis trois mois tous nos Couriers étoient enus à *Pétersbourg*: Et la première Nouvelle plus ou moins officielle, qu'on en ait euë de- tant de tems, nous arriva le 24. Mai par un Courier, qu'y avoit envoyé le Miniſtre de rugel, réſidant à *Londres*: Il n'apporta néanmoins aucunes Depêches de Sir *Charles Whit-* rth, actuellement Lord *Whitworth*, ce Miniſtre ayant été, ſur la demande expreſſe de ul I. lui-même, décoré d'un Titre de Pairie *Angloiſe* presqu'au moment, que la brillante eur, dont il jouïſſoit à la Cour de *Pétersbourg*, ſe changea tout-à-coup dans la disgrace la s ſingulière & la plus éclatante, dont les Annales de la Diplomatie offrent peut-être l'exem- . N'ayant point voulu rompre ſes liaiſons avec l'Ambaſſadeur Impérial Comte de *Cobenzel*, partagea ſon ſort & ſe trouva, pour ainſi dire, aux arrêts chez lui. Trois fois il voulut en- yer à *Londres* un des Meſſagers-d'Etat *Britanniques*, qui ſe trouvoient à *Pétersbourg*: Cha-

que fois ſes Paſſeports néceſſaires lui furent refuſés: La dernière fois le refus fut public, que la Chaiſe de Poſte, avec laquelle le Courier devoit partir, attendit inutilement trois res devant la porte de Sir *Charles Whitworth*, ſans qu'on voulût lever l'obſtacle mis à ſon part. Le Courier *Portugais* ne put donc pas ſe charger non plus d'aucune Dépêche de ſa Enfin l'interdiction a été retirée; & les Meſſagers-d'Etat *Courvoiſier* & *Hunter* ſont arrivé *Londres* à *Pétersbourg*. Ils accompagnoient Sir *Home Popham*, envoyé au mois de Jan dernier en *Ruſſie*, afin d'y régler avec le Gouvernement tout ce qui étoit relatif à l'embar ment des Troupes Auxiliaires, que *Paul* I. devoit nous fournir: Sir *Home Popham* eſt re à bord du Cutter *le Swift*, avec lequel il s'étoit rendu à *Pétersbourg*: Son voyage de réto été des plus heureux, puiſqu'il a fait voile de cette dernière Ville le 22. Mai, & que par féquent ſon trajet n'a été que de treize jours. Suivant le rapport, qu'il a fait, ainſi que deux Meſſagers-d'Etat, au Secrétaire-d'Etat Lord *Grenville*, il eſt ſurvenu un change total dans les diſpoſitions & les ſentimens de l'Empereur. Ce Monarque, mécontent de qui étoient naguères le plus en faveur près de lui, comme en général de toutes les circon ces, qui l'environnent, & des incidens, qui ont fruſtré ſes vûës, en donne des marques équivoques. Les Miniſtres d'*Autriche* & d'*Angleterre* ont non-ſeulement été éloignés Cour; mais le Comte de *Cobenzel*, après avoir été détenu, pour ainſi dire, durant trois dans ſon Hôtel, va enfin quitter *Pétersbourg*, d'après la permiſſion, qu'il en avoit obtenu S. M. Impériale de *Ruſſie*; & le départ de Lord *Whitworth* étoit fixé au 5. Juin. Mr. de *Litchef* doit être également ſorti de *Vienne*; & le départ du Comte de *Woronzow*, Miniſtr *Ruſſie* à *Londres*, ſur lequel on avoit voulu répandre du doute encore récemment, n'eſt incertain: Il va ſe rendre ſur le Continent. " D'après les événemens, qui ont eu lieu „ *le Times*,) & les communications, que nous avons faites de tems en tems au Public, „ ne ſera pas beaucoup ſurpris, que nous annoncions le prochain départ du Comte de W „ *zow* de ce Pays. Ce Miniſtre néanmoins n'eſt pas *rappellé* par ſa Cour; il a ſeulement „ *la permiſſion* de ſe rendre ſur le Continent, *pour l'avantage de ſa ſanté*. Il a prié „ Lord *Grenville* Mr. *Liſakowitz*, ſon Secrétaire-d'Ambaſſade, comme *Chargé des A* „ de *Ruſſie* durant ſon abſence. Nous ne ſçaurions communiquer cet événement au P „ ſans douleur ni regret. Aucun Miniſtre ne mérita jamais à plus juſte titre que lui l'e „ générale, qu'il a obtenuë pendant ſa longue Réſidence en *Angleterre*: Et nous croy „ qu'aucun Individu n'eſt plus ſincèrement affligé, que Mr. de *Woronzow*, des dernière „ conſtances inattenduës & inexplicables, qui ſont ſi malheureuſement ſurvenuës, & q „ elles avoient pu être écartées ou prévenuës, l'auroient certainement été par ſon zèle „ habileté. " Le changement, ſurvenu dans les ſentimens de l'Empereur de *Ruſſie*, eſt trême, qu'on le dit aujourd'hui en Négociation intime avec la Cour de *Pruſſe*, & (ſous le ſpices ou par la médiation de cette dernière) en train de faire ſa Paix avec le Gouverne Républicain *François*. Il eſt donc décidé auſſi, que ſes Troupes ne co-opéreront plus les Forces *Britanniques*, ni comme Auxiliaires, ni comme partie principale. L'Expé qui devoit avoir été entrepriſe par elles, de concert avec l'Armée du Général *Melas*, rempli ſa partie de l'engagement,) contre les Provinces *Méridionales* de la *France*, a no lement été dérangée: Mais les Régimens *Ruſſes*, qui attendoient dans les Iſles de *Jerſey Guernſey* les derniers ordres pour cet effet, vont retourner dans leur Patrie: L'Eſcadre de l'Amiral *Mackarow*, compoſée de 7. Vaiſſeaux de ligne, une Frégate, une Chaloupe deux Transports, eſt partie le 31. Mai de *Sheerneſs*, pour aller les prendre à bord à *mouth*, où ils ſeront amenés par des Cutters de nos Douanes. "

De LEYDE, *le* 19. *Juin*. Depuis que l'heureuſe entrée de l'Armée de Réſer *Piémont* & en *Italie* fait regarder la poſſibilité de conquérir une ſeconde fois ce beau comme très-apparente, le Gouvernement *François* n'a plus trouvé d'inconvénient à ſtruire le Public, d'une manière authentique, & des revers, qui obligèrent le G *Suchet*, après ſa ſéparation du Corps principal de *Maſſena*, à ſe retirer ſucceſſi du Territoire de *Gènes*, enſuite du Comté de *Nice*, ſur l'ancien Territoire de *France* même tems de ſes nouveaux ſuccès, réparateurs en partie des pertes précédentes. A Rapports des Généraux *Suchet* & *Oudinot*, en date de *Nice* & de *Broglio*, des 10. & 15. *rial* (30. Mai & 4. Juin,) ſur la repriſe du Département des *Alpes Maritimes* & du C *Teude*, les *Conſuls* ont livré à l'impreſſion la Correſpondance moins agréable du Géné *chet* avec le Général *Maſſena* du 18. *Floréal* au 4. *Prairial* (8. au 24. Mai.) Dans l'impo té, où nous ſommes de recueillir en ce moment toutes les Relations officielles, nous inſé ici la plus récente de ces Pièces avec celles, qui ſont relatives à la reddition de G

OUDINOT, *Général de Diviſion, Chef de l'Etat-Major-Général de l'Armée d'Italie. Quartier-Général de* BREGLIO (*ou* Broglio,) *le* 15. Prairial (4. *Juin*) *an* 8. *Rapport des opérations du Centre de l'Armée du* 8. *au* 14. *inclus du mois de* Prairial (28. *Mai au* 3. *Juin*.)

„ Le 8. (28. Mai,) au ſoir, le Lieutenant-Général *Suchet* attaqua l'Ennemi en avan Lieu-du-Pont (ſur le *Var*,) lui prit 4. Pièces de canon, & lui fit 300. Priſonniers;

le notre côté fut de 60. Hommes seulement: L'Action fut vive; & il y eut plusieurs charges à la bayonnette. Au même moment, la 7me Division, commandée par le Général *Garnier*, étoit aux prises au Pont de la *Vesubia*, & battoit l'Ennemi. La 6me, sous les ordres du Général *Mengaud*, tenta de passer le *Var* à *St. Martin*, mais n'y réussit pas. "

„ Le 9. (29. Mai,) la 4me Division, commandée par le Général *Clausel*, & la Cavalerie, par le Citoyen *Quesnel*, entrèrent dans *Nice*. Le Général *Rochambeau*, avec sa Division, passa par *Magnon*, *St. Isidore*, & fut s'établir sur les Hauteurs de *Drappo*, tandis que la 4me Division se porta sur *Mont-Gros*. La 6me, n'ayant pu passer le *Var* à *St. Martin*, vint le passer à *St. Laurent*, & prit position en avant de *Nice* à *Simiers*. La 7me, commandée par le Général *Garnier*, poussa jusqu'à *Belvedere*. Le nombre des Prisonniers, dans cette journée, fut de 7. à 8. cents. "

„ Le 10. & le 11. (30. & 31. Mai,) la Brigade *Brunet* & la 5me Division, sous les ordres du Général *Rochambeau*, attaquèrent *Braus*, tandis que la 6me le tourna par *Conaraza* & le *Col-negre*. L'Avant-Garde s'empara de *Sospello*, & poussa jusqu'au *Perus*. "

„ Le 12. (1. Juin,) l'attaque fut générale. La 6me Division, que commandoit le Général *Reinard* avec la 7me, marcha sur les fameuses Redoutes du Camp des *Mille-Fourches*, les enleva, fit 800. Prisonniers & se dirigea sur *Saorgio* & *Fouton*, pour y couper à l'Ennemi la communication avec le *Col-de-Tende*. La 7me Division marchoit sur *Rans*. Les Généraux *Melas*, *Wlinitz*, *Bellegarde* & *Ulm*, craignant de ne pouvoir échapper à la rapidité de notre mouvement, se jettèrent en hâte, partie sur *Airole* & l'autre sur *Fourcoin*, abandonnant quantité de Bagages. "

„ Le 13. (2. Juin,) à la pointe du jour, les Généraux *Solignac*, *Brunet* & le Chef de Brigade *Mancune*, tombèrent sur le *Col-de-Brois*, après avoir débouché par *Bollet*, la Grande Route & la *Penna*, & enlevèrent toute l'Arrière-Garde, composée de 400. Hommes & 42. Chevaux, commandée par le Colonel *Bonna*. La poursuite sur *Breglio* fut telle, que l'Ennemi fut contraint de nous abandonner 7. Pièces de canon, 3. Obusiers & une quantité de Prisonniers. Les Troupes, reposées deux heures, se remirent en marche, & attaquèrent les positions retranchées de *Fourcoin*. Maîtres de la droite de la Ligne, il nous convenoit d'enfoncer le centre. Deux-mille cinq-cents Hommes en défendoient les Retranchemens: On les attaqua avec tant d'impétuosité, que l'Ennemi fut forcé en un instant avec perte de 500. Prisonniers. "

„ Le 14. (3. Juin,) la Brigade *Brunet* poussa jusqu'à *Pigna* & *Dolce-Aqua*, où elle prit environ 200. Hommes; un pareil nombre tomba en notre pouvoir à *Olivetta*. Il nous restoit à nous emparer du *Col-de-Tende*: La Brigade *Lasnès* l'attaqua par le *Col-de-Sabion* & celui de *Boara*. Cette attaque, concertée avec celle dirigée de front, nous rendit maîtres de cette importante position, où nous sommes établis avec de l'Artillerie. "

„ Le résultat des Prisonniers est d'environ 5000; quatorze Pièces de canon, des Munitions de guerre & de bouche, des Fusils, la reprise du Département des *Alpes-Maritimes*, purgé de la présence de l'Ennemi, sont le fruit de ces différentes journées. Les Officiers-Généraux, les Officiers & Soldats, se sont constamment bien conduits. Le Lieutenant-Général *Suchet* se réserve de présenter la Note de ceux qui se sont particulièrement distingués. Nos Colonnes sont animées du meilleur esprit & continuent à poursuivre l'Ennemi. Le vœu des Officiers & Soldats est d'arriver à *Gènes*, pour délivrer la droite de l'Armée, & marcher réunis, sous les ordres de son intrépide Chef *Masséna*, à la rencontre de l'Armée de réserve & du *Premier-Consul*. "

Salut & respect. (*Signé*) OUDINOT.

MASSENA, Général en chef, aux CONSULS de la République FRANÇOISE. — Au Quartier-Général à GÈNES le 18. *Prairial* (7. Juin) an 8. de la République *Françoise* une & indivisible.

CITOYENS CONSULS, *J'ai l'honneur de vous adresser les Conventions, faites pour l'évacuation de la Ville de* Gènes *par l'Aile droite de l'Armée* Françoise. *Depuis le* 15. Germinal (5. *Avril*,) *nous n'avons reçu, soit de* France, *soit de* Corse, *aucun secours. Depuis le* 1. *de mois* (21. *Mai*,) *le Peuple de* Gènes *étoit sans pain; l'Armée n'en recevoit que six onces composées d'un mélange, moitié Son, moitié* Maïz; *pendant les dix derniers jours, le* Maïz *a été remplacé par du* Cacao, *& la Ration réduite à* 3. *onces: La plus grande partie des Chevaux a été mangée. Alors, les Conventions, que je vous adresse, ont été signées à* 3. *heures du matin. Le* 16. (5. *Juin*,) *les Troupes de l'Aile droite se sont mises en marche avec leurs Armes, Bagages, Munitions de guerre, pour rejoindre le Centre de l'Armée, qui le* 17. *se trouvoit à Recco. Demain je m'y rends de ma personne. J'aurai l'honneur de vous faire passer incessamment*, CITOYENS CONSULS, *le Rapport des événemens, qui se sont passés depuis le* 15. Germinal *jusqu'au* 16. Prairial, *jour de l'évacuation.* Salut & respect. (Signé) MASSENA.

P. S. *Le Rapport vous sera porté, ainsi que les huit Drapeaux pris sur l'Ennemi, par un de mes Aides-de-Camp.*

NÉGOCIATION, *pour l'évacuation de* GÈNES *par l'Aile droite de l'Armée* Françoise, *entre le Vice-Amiral Lord* KEITH, *commandant en chef la Flotte* Angloise; *le Lieutenant-Général Baron d'*OTT, *commandant le Blocus; & le Général en chef* François, MASSENA.

ART. I. L'Aile droite de l'Armée *Françoise*, chargée de la défense de *Gènes*, le Général en chef, & son Etat-Major, sortiront avec Armes & Bagages pour aller rejoindre le Centre de l'Armée. — RÉPONSE. *L'Aile droite, chargée de la défense de* Gènes, *sortira au*

ort de huit-mille cent-dix Hommes, & prendra la route de terre, pour aller par France: *Le reſte ſera transporté par mer à* Antibes. *L'Amiral* Keith *s'engage à faire a cette Troupe la ſubſiſtance en Biscuit ſur le pié de la Troupe* Angloiſe. . . . . *Par tous les Priſonniers* Autrichiens, *faits dans la Rivière de* Gènes *par l'Armée de* Maſſena *la préſente année, ſeront rendus en maſſe en compenſation: Se trouvent exceptés ceux échangés au terme d'à-préſent. Au ſurplus l'Article premier ſera exécuté en entier.*

II. Tout ce qui appartient à la dite Aile droite, comme Artillerie & Munitions en tout ſera transporté par la Flotte *Angloiſe* à *Antibes* ou au Golfe de *Jouan*. — RÉP. *Accor*

III. Les Convalescens & ceux, qui ne ſont pas en état de marcher, ſeront transpor mer juſqu'à *Antibes*, & nourris ainſi qu'il eſt dit dans l'Art. I. — RÉP. *Ils ſeront tra és par la Flotte* Angloiſe *& nourris.*

IV. Les Soldats *François*, reſtés dans les Hôpitaux de *Gènes*, y ſeront traités com *Autrichiens:* A meſure qu'ils ſeront en état de ſortir, ils ſeront transportés, ainſi qu'il dans l'Art. I. — RÉP. *Accordé.*

V. La Ville de *Gènes*, ainſi que ſon Port, ſeront déclarés *Neutres*. La Ligne, qui dé nera ſa Neutralité, ſera fixée par les Parties Contractantes. — RÉP. *Cet Article ſ ſur des objets purement Politiques, il n'eſt pas au pouvoir des Généraux des Troupes d'y donner un aſſentiment quelconque. Cependant, les Sous-ſignés ſont autoriſés à déc que, S. M. l'Empereur s'étant déterminée à accorder aux Habitans* Génois *ſon auguſte ſion, la Ville de* Gènes *peut être aſſurée, que tous les Etabliſſemens proviſoires, que conſtances exigeront, n'auront d'autre but que la félicité & la tranquillité publique.*

VI. L'*Indépendance* du Peuple *Ligurien* ſera reſpectée: Aucune Puiſſance, actuellem Guerre avec la République *Ligurienne*, ne pourra opérer aucun changement dans ſon G nement. — RÉP. *Comme à l'Article précédent.*

VII. Aucun *Ligurien*, ayant exercé ou exerçant encore des fonctions publiques, ne être recherché pour ſes opinions Politiques. — RÉP. *Perſonne ne ſera moleſté pour ſ ions, ni pour avoir pris part au Gouvernement, précédant l'époque actuelle. Les Perturb du repos public, après l'entrée des* Autrichiens *dans* Gènes, *ſeront punis conformément au*

VIII. Il ſera libre aux *François*, *Génois* & *Italiens*, domiciliés ou réfugiés à *Gènes* retirer avec ce qui leur appartient, ſoit Argent, Marchandiſes, Meubles ou tels autres, ſoit par la voye de mer ou par celle de terre, par-tout où ils jugeront convenable. Il leur ſ livré à cet effet des Paſſeports, leſquels ſeront valables pour ſix mois. — RÉP. *Accor*

IX. Les Habitans de la Ville de *Gènes* ſeront libres de communiquer avec les deux *Rivi* de continuer de commercer librement. — RÉP. *Accordé, d'après la Réponſe à l'Article*

X. Aucun Payſan armé ne pourra entrer, ni individuellement, ni en Corps, à *Gè* RÉP. *Accordé.*

XI. La Population de *Gènes* ſera approviſionnée dans le plus court délai. — RÉP. *A*

XII. Les mouvemens de l'évacuation de la Troupe *Françoiſe*, qui doivent avoir li formément à l'Article premier ſeront réglés dans la journée entre les Chefs de l'Etat des Armées reſpectives. RÉP. *Accordé.*

XIII. Le Général *Autrichien*, Commandant à *Gènes*, accordera toutes les Gardes ou tes néceſſaires pour la ſûreté des embarcations des Effets appartenant à l'Armée *Franç* RÉP. *Accordé.*

XIV. Il ſera laiſſé un Commiſſaire *François* pour le ſoin des Bleſſés & Malades, & fi ter leur évacuation. Il ſera nommé un autre Commiſſaire des Guerres, pour aſſurer, & diſtribuer les ſubſiſtances de la Troupe *Françoiſe*, ſoit à *Gènes*, ſoit en marche. — RÉP.

XV. Le Général *Maſſena* enverra en *Piémont*, ou par-tout ailleurs, un Officier au *Bonaparte*, pour le prévenir de l'évacuation de *Gènes*. Il lui ſera fourni Paſſeport vegarde. — RÉP. *Accordé.*

XVI. Les Officiers de tous grades de l'Armée du Général en chef *Maſſena*, faits Pri de guerre depuis le commencement des hoſtilités de la préſente année, rentreront en ſur parole & ne pourront ſervir qu'après leur échange. — RÉP. *Accordé.*

ARTICLES ADDITIONNELS.

La Porte de la *Lanterne*, où ſe trouve le Pont-levis, & l'entrée du Port, ſeront re un Détachement de Troupes *Autrichiennes* & à deux Vaiſſeaux *Anglois*, aujourd'hui deux heures après-midi. Immédiatement après la ſignature, il ſera donné des Otages & d'autre. L'Artillerie, les Munitions, Plans & autres Effets Militaires, apparten Ville de *Gènes* & ſon Territoire, ſeront remis fidèlement, par les Commiſſaires *Franç* Commiſſaires des Armées Alliées.

Fait double ſur le Pont de CORNEGLIANO *le* 5. *Juin* 1800.

(*Signé*) *Le Baron d'*OTT, *Lieutenant-Général.* KEITH, *Vice-Am*

Pour Copie conforme, *Le Général en chef de l'Armée d'*Italie. (*Signé*) MASS

A LEYDE, *au Bureau des* NOUVELLES POLITIQ *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*

UPPLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 20. Juin 1800.

L'An sixième de la Liberté BATAVE.

D'INSPRUCK, *le 4. Juin.*

OMME les événemens inattendus de cette Campagne ont rapproché encore une fois le théatre de la Guerre de ces Contrées, le Gouvernement du *Tyrol* en a appellé de nouveau, r la défense des Frontières, à la fidélité la bravoure si souvent éprouvées de nos patriotes, ne dissimulant nullement, s ses Proclamations, les dangers, dont Armées *Françoises*, pénétrant en *Italie* en *Allemagne*, nous menacent tour-à-. " Le danger, disoit le Comte de *Bis-ngen* dans une première Adresse aux *Ty-oliens*, publiée le 24. Mai, — le danger approche des Frontières *Septentrionales* e notre Patrie. Une forte Colonne en-emie, qui s'est portée le 22. sur *Min-elheim*, *Kaufbeuren* & *Ober-Guntzbourg*, interrompu la communication entre le Corps de Troupes établi dans le *Tyrol* & Armée principale dans l'*Empire*. Le énéral en chef a fait sur tous les points es dispositions vigoureuses, pour préve-ir une irruption de l'Ennemi dans le *Ty-ol*; mais, pour remplir cet objet, il de-ande, qu'on mette sur-le-champ en ctivité toutes les Forces déjà organisées u fidèle Pays du *Tyrol*, & que la Levée n masse se prépare à se porter par-tout u les circonstances l'exigeront." Cet-roclamation n'a pas tardé malheureuse-t d'être suivie d'une nouvelle plus alar-e encore, & demandant dès ce moment ervice effectif des Habitans du Pays: a été renduë en date d'hier, 3. Juin, otre Gouverneur, & porte en substan-e qui suit: " Les Rapports officiels, rvenus de divers points, ne laissent pas doute, que les Frontières du *Tyrol* ne ient menacées, non-seulement, vers le ord, par la *Bavière*, la *Souabe* & la uisse, mais encore, vers le *Midi*, par n Corps-d'Armée considérable, dont ne partie a marché le 28. Mai par *Ver-li* dans le *Milanez*. En conséquence, s Corps de Milices & de Chasseurs ivent se porter vers la partie *Méridio-le* du *Tyrol*, particulièrement vers *Bor-ido* & l'*Engadin*, comme aussi ils doi-

„ vent renforcer les Troupes Impériales sur
„ la Frontière *Septentrionale* du *Tyrol* &
„ dans les *Grisons*."

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au 26.* Prairial (15. *Juin.*)

„ Il paroît par les derniers Bulletins & Lettres officielles de *Milan* jusqu'au 20. du courant (9. Juin,) que les mouvemens ultérieurs de l'Armée de réserve, depuis son entrée dans le *Milanez*, ont eu principalement pour objet d'effectuer le passage du *Pô*. Dans cette intention, les Généraux *Murat*, *Duhesme* & *Loison*, qui s'étoient étendus à l'*Orient* vers l'*Adda* & le *Serio*, & dont le dernier s'est emparé encore, le 16. (5. Juin,) d'*Orzi-Nuovi* sur l'*Oglio*, ont marché tous à droite vers le *Pô*, fix *Cremone* & vis-à-vis *Plaisance*. En attendant, le Général *Lannes*, du côté de *Pavie*, passa, le 17. (6. Juin,) de grand matin, le *Pô* au Village de *Belgioso*, à la faveur d'une Canonnade, engagée sur plusieurs points, pour diviser l'attention de l'Ennemi. Ce dernier Général, qui alla occuper sur-le-champ la célèbre position de *Stradella* sur la rive droite du *Pô*, dût cependant y soutenir, bientôt après, une attaque vigoureuse des *Autrichiens*, mais qu'il repoussa heureusement. Ceux-ci furent obligés de se retirer avec perte sur *Plaisance*, dont ils ne restèrent pas longtems maîtres non plus, puisque le Général *Murat*, ayant passé, le lendemain 18, (7. Juin,) le *Pô* à *Nocetto*, s'en empara aussitôt de vive force. Après que le passage du *Pô* eut été frayé ainsi à l'Armée en deux endroits différents, elle n'a cessé de traverser ce Fleuve pour se réunir à *Stradella*; &, quoique les pluyes continuelles & la crue considérable des Eaux du *Pô* retardassent un peu les opérations, la plus grande partie de l'Armée, à ce qu'écrit le *Premier-Consul* en date du 20. *Prairial*, s'y trouvoit dès-lors rassemblée. Dans cette même Lettre aux *Deuxième* & *Troisième Consuls*, *Bonaparte*, en faisant mention du fatal incident de la chûte de *Gènes* qu'on alloit délivrer, dit: " Vous aurez vû, *Citoyens Consuls*, par les Lettres de M. de *Melas*, „ qui étoient jointes à ma précédente, que,

„ le même jour que l'ordre de lever le Blo-
„ cus de Gènes arrivoit au Général Ott, le
„ Général *Maſſena*, forcé par le manque
„ abſolu de Vivres, a demandé à capitu-
„ ler." Cette particularité, qui eſt infiniment propre à augmenter les regrets, que la reddition de *Gènes* inſpire, pourra éclaircir, d'un autre côté, la facilité des Alliés à accorder au Général *Maſſena*, réduit à la dernière extrémité, une Capitulation auſſi honorable & avantageuſe qu'on en obtint jamais."

„ Voici la *Fin du Rapport du Général en chef* Berthier, ſur les premières opérations de l'Armée de réſerve en *Piémont*, (*commencé dans notre avant-dernier* Supplément *ordinaire.*)"

„ *Affaire de* Châtillon, *le* 28. Floréal (18. *Mai.*) — Le 28. l'Avant-Garde continuë ſon mouvement pour aller s'emparer des Hauteurs de *Châtillon*, qu'un Bataillon de *Bannats* défendoit avec quatre Pièces d'Artillerie. Tandis que pluſieurs de nos Colonnes tournent ces Hauteurs, la Colonne du Centre les attaque de front; l'Ennemi eſt mis en déroute, & pourſuivi par cent Hommes du 12me de *Huſſars*, qui prennent trois Pièces de canon & font 300. Priſonniers. — Le même jour, l'Avant-Garde arrive à une demi-lieuë du Château de *Bard*. L'Ennemi occupoit les Hauteurs, qui dominent le Village; une Colonne le tourne en graviſſant des Rochers à pic, & le force de ſe renfermer dans ſes murs. J'ordonne qu'on s'empare de la Ville: Les Sappeurs & les Grenadiers baiſſent les Pont-levis, enfoncent les Portes, & la Ville eſt priſe. Trois Compagnies de Grenadiers s'y logent; & le Château eſt bloqué à portée de la Mousqueterie. Le 5. *Frairial* (25. Mai,) j'ordonne au Général *Loiſon*, de cerner le Château de plus près, & de briſer toutes les barrières, pour faciliter le paſſage de notre Artillerie: Les Grenadiers de la 28me s'y portent avec une rare intrépidité: Le Chef de-Brigade *Dufour*, Officier d'une grande bravoure, s'avance, veut baiſſer le Pont-levis, & eſt bleſſé. — L'Ennemi avoit regardé comme une barrière inſurmontable le Château de *Bard*, conſtruit pour fermer l'entrée du *Piémont* à l'endroit même où les deux Montagnes, qui forment la Vallée d'*Aoſte*, ſe rapprochent au point de ne laiſſer entre elles qu'un eſpace de 25. toiſes."

„ Quinze cents Hommes, commandés pour aller pratiquer un Chemin ſur la Montagne d'*Albard*, y travaillent avec activité: Là, où la pente eût été trop rapide, des escaliers ſont conſtruits: là, où le ſentier, devenu plus étroit encore, ſe terminoit à droite & à gauche par un précipice, des murs ſont élevés pour garantir de la chûte; là, où les Rochers étoient ſéparés par des excavations profondes, des Ponts ont été jettés pour les réunir; & ſur une Montagne, regardée depuis des Siècles comme inacceſſible à l'Infanterie, la valerie *Françoiſe* a effectué ſon paſſage effort plus extraordinaire encore a étonné nemi: Tandis qu'on travailloit ſans r aux Chemins d'*Albard*, des Soldats ont ſur leur dos deux Pièces de quatre, vers le *Col de la Coul*; &, après avoir avec elles des Rochers affreux, pend heures, ils parviennent enfin à les éta Batterie ſur les Hauteurs, qui domin Château. Nous étions maîtres de la V *Bard*; mais le Chemin, ſitué au-deſſo Fort, étoit expoſé à un feu continuel de queterie & d'Artillerie, qui interceptoit eſpèce de communication: L'Avant- étoit déjà à la vuë de l'Ennemi; elle av ſoin de Canon. Les détails, qu'eût ex leur paſſage ſur la Montagne d'*Albard* ſentoient de graves inconvéniens: Des ſont auſſi-tôt commandés pour trai nuit, les Pièces d'Artillerie à travers le, ſous le feu du Château: Cet ordre exécuté avec enthouſiaſme. Tant de z ment a été couronné du ſuccès: To Pièces ont paſſé ſucceſſivement; &, m grêle de balles que l'Ennemi faiſoit pl nous n'avons eu que peu de bleſſés. néral *Marmont*, commandant l'Artiller par-tout; ſon zèle n'a pas peu contr ſuccès de cette opération, auſſi imp que difficile."

„ *Priſe d'*Ivrée, *le* 3. Prairial (23. *Mai.*) — Le Général *Lannes* avoit re dre de ſe porter avec l'Avant-Garde *Martin*, & de-là ſur *Ivrée*. L'Enne cupoit cette dernière Ville en force: No pes l'entourent & s'élancent dans la les endroits acceſſibles ſont escaladés nemi abandonne la Ville & la Citadelle avons fait 500. Priſonniers & pris 15 d'Artillerie. Le Général *d'Watrin*, c dant une Diviſion de l'Avant-Garde, judant-Général *Hullin*, ont donné dan occaſion des preuves de talens & de c Le Général *Muller* s'eſt auſſi diſtingué. n'avons eu à regretter que 20. Hommes ou bleſſés: Le Citoyen *Ferrat*, Chef taillon de la 22me Demi-Brigade, eſt de bre des Morts. — L'Avant-Garde, ſo par la Diviſion du Général *Boudet*, pr ſition au-delà d'*Ivrée*. L'Ennemi, par des Renforts qui lui étoient arrivés rin, & de diverſes parties du *Piémon* noit de s'arrêter dans ſa retraite, & av poſition ſur les Hauteurs de *Romano*, la *Chiuſella*, dont il gardoit le paſſ 5000. Hommes d'Infanterie, 4000. de rie, & pluſieurs Pièces de canon."

„ *Combat de la* Chiusella, *le* rial (26. *Mai.*) — Le Général *Lan* quel j'avois donné l'ordre de chaſſer l de la poſition de *Romano*, arriva bie les bords de la *Chiuſella*, en ſuivant de *Turin*. La 6e légère commence ſur trois points: le Centre s'élance au charge ſur le Pont: Deux Bataillons

dans la Rivière, au milieu d'une grêle de balles & de mitraille. L'Ennemi ne peut réſiſter tant d'ardeur & d'impétuoſité: Déjà la premiére Ligne d'Infanterie eſt miſe dans une déroute complette: La 2me Ligne, formée des Régimens de *Kinsky* & des *Bannates*, veut charger la 6me légére, qu'elle parvient à arrêter un moment; mais la 22me, formée en Colonnes ſerrées par le Général *Gency*, ſe précipite ſur l'Ennemi, le culbute, & le force à chercher ſon ſalut dans la fuite: Il eſt vivement pourſuivi par la 6me légére, la 2me de Bataille, le 12me de *Huſſars* & le 21me de Chaſſeurs. La Ligne de Cavalerie ennemie, compoſée de 4000. Hommes, attaque à ſon tour; les 40me & 22me Demi-Brigades ſoutiennent ſa charge avec fermeté, les bayonnettes en avant; jamais Infanterie ne montra plus de ſang-froid & de courage: Trois charges conſécutives ſont repouſſées: Le Général *Paſſy*, commandant la Cavalerie ennemie, eſt tué avec ſix autres Officiers *Autrichiens*. L'Ennemi a perdu plus de 500. Hommes & 300. Chevaux: Le Régiment de *Latour* a été preſque entiérement détruit: Nous avons fait 60. Priſonniers. Nous avons eu 200. Hommes bleſſés & 30. tués; on compte parmi les premiers, le Citoyen *Larret*, Chef de Bataillon de la 6me légére, & le Citoyen *Dumont*, Chef de Bataillon de la 22me de ligne. — Tandis que l'Avant-Garde, commandée par le Général *Launes*, s'avançoit ſur le *Pô* & *Chivaſſo*, la Diviſion aux ordres du Général *Turreau*, marchoit l'Ennemi à *Suze*. Il attaque le 2. Poſte des *Gravières*, dont les Hauteurs étoient hériſſées de Canons & garnies de Retranchemens: L'Adjudant-Général *Liébaut*, commandant l'Avant-Garde, marche avec 300. Hommes de la 13me, pour attaquer de vive force tous les Ouvrages: Le Général *Turreau* appuye cette attaque de 3. Compagnies de Carabiniers, 4. de Grenadiers, un Obuſier & une Pièce de 8: Le Combat eſt opiniâtre; la Victoire longtems incertaine. Il ne reſte plus au Général *Turreau* que la 26me Demi-Brigade: Elle reçoit l'ordre d'attaquer l'Ennemi, ainſi que 100. Sappeurs qui arrivoient au moment même de l'Action. "

„ *Priſe de* SUZE *&* LA BRUNETTE, *le* 2. Prairial (22. *Mai.*) — Un Bataillon de la 26me parvient à tourner le Fort *Saint-François*; il y monte enſuite, s'établit ſur le Plateau, & force l'Ennemi à évacuer le Village des *Gravières*. Bientôt les Troupes s'élancent de tous les côtés au pas de charge; toutes les poſitions ſont forcées, & *la Brunette* capitule à dix heures du ſoir. Nous avons fait, dans ce Combat, plus de 1500. Priſonniers, tué ou bleſſé plus de 300. Hommes, pris 800. Fuſils & beaucoup de Munitions de guerre & de bouche: Nous avons eu, de notre côté, 60. Hommes tués & 250. bleſſés. Après cette Victoire, le Général *Turreau* s'eſt porté en avant de *Suze*. "

„ J'ai ordonné à la Légion *Italique* de ſe diriger ſur *Greſſonet* & *Riva*: Elle deſcend la *Sefia*, & ſuit les mouvemens de l'Armée. De ſon côté, le Général *Murat* entre, le 7. *Prairial* (27. Mai,) dans *Vercelli* de vive force. Le 2me & le 15me Régiment de Chaſſeurs, ſoutenus de 3. Compagnies de la Diviſion *Monnier*, ont culbuté ſur la *Sefia* 1000. Hommes de la Cavalerie ennemie, dont 60. ont été pris avec leurs Chevaux. L'Aide-de-Camp *Beaumont* a eu ſon Cheval tué dans cette Action. L'Ennemi a brûlé ſon Pont ſur la *Sefia*: Le Général *Murat* en fait faire un autre. L'Avant-Garde eſt en avant de *Chivaſſo*. "

(*Signé*) ALEX. BERTHIER.

CITATION EDICTALE.

JEAN-LAURENT BÜRCKLÉ, *Fils de feu* Laurent Bürcklé, *ci-devant Bourgeois & Maître Boulanger en cette Ville, s'étant fait enrôler à l'âge de* 20. *ans, le* 8. *Juin* 1794. Heilbron *en* Souabe, *dans le Régiment de Chaſſeurs aux ordres de M. le Colonel Baron* ich, *au Service de Sa Majeſté* Britannique *& Electorale de* Hanover, *pour l'eſpace* rois ans; *& n'ayant depuis ce tems-là laiſſé parvenir aucune Nouvelle ni de ſon ſéjour* e ſa vie; *ſes plus proches Parens & Héritiers* ab inteſtat *préſomtifs ont prié, que le* n, *lui appartenant, placé ſous Tutèle, leur ſoit délivré. En conſéquence, avant que* roüer *cette demande, il a été réſolu, de la part de la Séréniſſime Régence, ſiégeant en* e Ville, *que le ſus-dit* Jean-Laurent Bürcklé, *abſent, ſoit préalablement cité par* public, *ainſi qu'il l'eſt, ou ſes Enfans & Héritiers, en cas qu'il en ait, & qui puiſ-* prouver *leur légitimité, de comparoître ici devant nous, dans le cours de dix-huit* , *à compter de la date de ce jour, dont ſix mois pour le premier, autant pour le ſe-* , *& ſix mois pour le dernier terme, ſont peremtoirement fixés, ou en propres Perſonnes* ar *repréſentant, muni de Pleins-pouvoirs, dûment légitimés, pour recevoir le dit Bien,* ici *adminiſtré par Curatèle; ſi non, de s'attendre, qu'à l'échéance de ces trois ter-* il *ſera, ſans difficulté, délivré entre les mains de ſes plus proches Parens en ce Pays* utre *ſuffiſante Caution: Ce que lui ou leur ſerve Avis & de réglement, afin qu'ils* prétendent *cauſe d'ignorance.* Donné à OEIRINGEN ce 10. Mai 1800.

S.) (*Signé*) CONSEILLER & BAILLIF. BOURGUEMAÎTRES & SÉNAT.

ar *les Préſentes on fait l'Avertiſſement, qu'en vertu du Décret, dit* Vellig en Boet-ldig, *qui a été obtenu à l'Audience des* 13. 15. *&* 16. *du mois de Mai* 1800. *au nom*

& de la part de MARIE-ANNE PETIT, *Veuve de*, & *ayant été mariée hors de* munauté de Biens avec ESPRIT DANIEL DE LA GRÉE DELIGNY, *dans sa* re exprimée au Procès, par Citation Edictale, publiée en face de la Maison de la Co de la Ville d'Amsterdam, *ont été assignés de nouveau, à comparoître au Role ordi* Jeudi le 17. du mois de Juillet 1800. *à dix heures du matin, par devant le Committé* stice de la Ville d'Amsterdam, *tous & chacun, qui voudroient soutenir être qualifiés* ab intestat *ou en vertu de Testament, à la Succession du sus-dit* Esprit-Daniel de la G *lequel s'est nommé aussi* Esprit Daniel de la Grée Deligny, *ayant demeuré à* Orl *dans le Département du* Loiret, *où il est décédé le* 13. *du mois de Janvier* 1799. *purger le sus-dit Décret, dit* Vellig en Boetschuldig, *obtenu, & encore de répondre procéder sur la demande & la conclusion faite & prise dans la dite Audience, avec les D*

JUSTICE de Paix du Canton de HORST, Arrondissement de CLÈVES, Dépa ment de LA ROER.

Il nous a été exposé par le Citoyen HERMAN VERHEYEN, *Habitant de* Venray *le feu* ANTOINE VAN LISHOUT, *de son vivant domicilié à* Amsterdam, *Répu* Batave, *étoit décédé sans Descendans le* 22. *Décembre* 1799. — *Que le dit* Antoine Lishout *avoit été son Parent de troisième degré au côté de la Mère; qu'il avoit laiss ques Biens immeubles, héréditaires, situés à* Venray, *dont il se déclaroit Héritier intentionné de se servir de son Droit de Succession, sous réserve néanmoins & du b des Loix, & de l'Inventaire, requérant la Justice de Paix de recevoir la dite D tion & la réserve, comme aussi de lui accorder l'assignation publique, si bien de ceux pourroient prétendre un droit de Succession exclusif, ou conjoint avec lui, que des O ciers ou autres en droit de faire prétention sur la Masse héréditaire, laissée par le* toine van Lishout: *Et nous Juge de Paix, déférant à la Pétition sus-dite, tendan conservation tant du droit de Succession du Requérant, que des Droits des absens & tres, acceptons les Déclarations & la réserve sur le Registre du Greffe & de notre nal, les faisons sçavoir à tous ceux, qui pourroient avoir intérêt de les connoître; citons, au nom de la Loi, de comparoître par-devant nous à notre Audience à* BRUC SEN, *Commune du Canton de* Horst, *dans six Décades, en préfixant ce délai & le p* vingt-huit Messidor *prochain, comme terme peremptoire, tant pour la liquidation* ventions quelconques, *que pour la justification des Droits de Succession, sous préjudi sera statué après l'échéance de ce délai préfixé contre les non-Comparans, & pr l'avantage du Requérant, conformément à la Loi. Et sera donné à la Présente, p fice de notre Huissier, la publicité convenable, par envoi des Expéditions aux Rédac la* Gazette de Leyde & de Wezel.

Donné à BRUCHHAUSEN, notre Domicile, le vingt-quatre du mois de *Flor* huit de l'Ere Républicaine. (Signé) OTTON WORINGEN, Juge de Pa ARNAUD KANNEGIESSER, Gre

Pour expédition conforme, (Signé) A. KANNEGIESSER, Gre

Ce jourd'hui vingt-sept Floréal *an huit de l'Ere Républicaine, en vertu de l'Or ce ci-dessus, à la Requête du Citoyen* HERMAN VERHEYEN, *Cultivateur, dom* Venray, *je*, MATHIEU GOREN, *Huissier de la Justice de Paix du Canton de Ho tenté au dit* Horst, *le* 18. Nivose *an huit* No. 1. *Classe* 3me, *ai fait signification de Ordonnance & de l'Assignation y contenuë à tous ceux, qui pourroient prétendre un de Succession exclusif ou conjoint avec le Requérant* Herman Verheyen, *ou former* clamation *contre la Succession laissée par feu* Antoine van Lishout, *mort à* Amsterd *publique* Batave, *en consignant au Bureau des Postes de* Venlo, *Canton idem*, *D ment de la* Meuse inférieure, *sous les adresses au Rédacteur de la* Gazette *de* Leyde *Rédacteur de la* Gazette *de* Wezel, *expéditions, tant de la dite Ordonnance que sent Acte, en Invitant les dits Rédacteurs d'insérer la dite Ordonnance, Assignation ploit, trois fois consécutives, dans leurs* Nos *suivans, & d'en envoyer les Exemp Greffe du Tribunal de Paix, pour servir & valoir à la Partie requérante, ce que & de raison.* Fait au Bureau de Poste de VENLO, les jour, mois, & an que (Signé) MATH. GOREN, Huissier.

A LEYDE, *au Bureau des* NOUVELLES POLITIQ *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*